

La FRANCE à 20 minutes à vélo

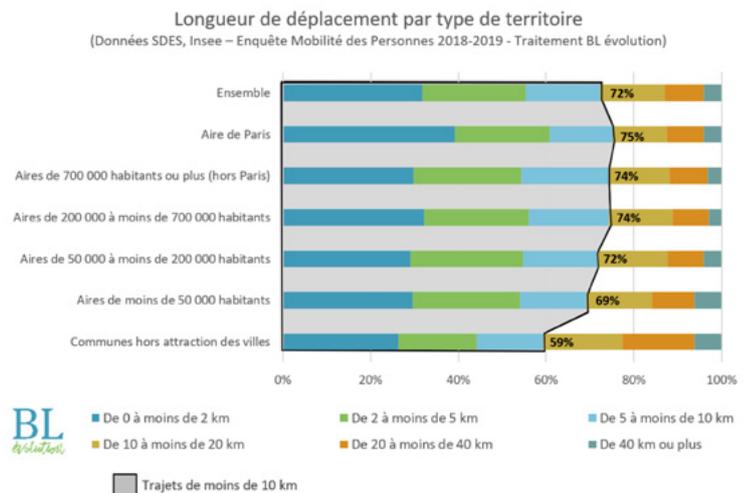
Synthèse - Janvier 2022

En France, moins de 3% des déplacements sont réalisés à vélo et ce, malgré ses bénéfices en matière de santé ou d'environnement. Depuis 2018, la France s'est dotée d'un Plan National Vélo ambitieux associé à un objectif de 12% des déplacements effectués à vélo en 2030.

Mais ne pouvons-nous pas être plus ambitieux ?

En fonction du type de territoire, **59% à 75% des déplacements font en moyenne moins de 10 km et 32% moins de 2 km**. Seulement 11 % à 23 % des déplacements font plus de 20 km (Enquête Mobilité des Personnes SDES 2018-2019).

En 2017, **74 % des actifs utilisent leur voiture pour se rendre au travail chaque matin**, même pour des déplacements très courts : la moitié des déplacements de moins de 1 km sont effectués en voiture (INSEE, 2021).



Le vélo est un mode de déplacement qui présente de nombreux avantages : environnement, santé, budget des ménages avec un temps de trajet relativement constant. La question n'est pas de proclamer que le vélo doit constituer le mode de déplacement unique pour tous les usages, par tous les temps et pour tout le monde. Mais plutôt de prendre conscience qu'il pourrait constituer une alternative très sérieuse pour une grande partie de nos déplacements, notamment les plus courts.



Aller à l'école. Parmi les 12 millions d'élèves qui se déplacent 4 à 6 fois par semaine:

- 88% des écoliers vivent à moins de 8min en vélo de leur établissement;
- 81% des collégiens à moins de 20min;
- 67% des lycéens à moins de 20min.



Prendre le train : 60 % de la population française est située à moins de 20 minutes à vélo d'une gare principale. Cependant les stationnements pour vélo sont encore trop peu développés pour permettre un véritable décollage d'une intermodalité Vélo+Train.

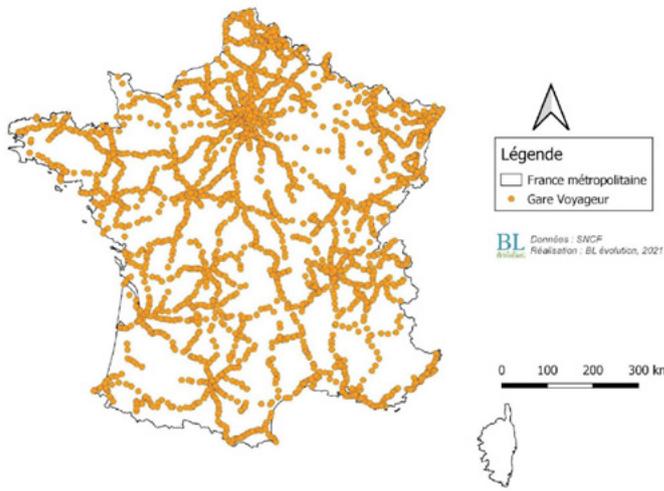


Faire ses courses.

- 79% des Français-es vivent à moins de 5 min à vélo d'une boulangerie ;
- 79% des Français-es vivent à moins de 10 min à vélo d'une épicerie ;
- 75% des Français-es vivent à moins de 10 min à vélo d'un super/hyper marché

De petits achats peuvent facilement être réalisés avec n'importe quel vélo. Les sacs peuvent embarquer 20 à 30 kg de denrées et pour les achats plus volumineux, des vélos « cargo » peuvent être une solution.

Aux Pays-Bas, où la moitié des trajets en train commencent ou se terminent par un trajet à vélo, un opérateur propose la location de vélo dans la plupart des gares des pays. Le voyageur n'a aucun souci à se faire : à l'aide d'un abonnement national, il pourra louer son vélo dans n'importe quelle gare.



l'électrification des voitures pour un usage individuel n'est pas la seule alternative. De petits véhicules légers, à mi chemin entre vélo et voiture, associés à un système d'assistance électrique sont amenés à se développer :

- 28 % de la population rurale a accès à une gare « voyageurs » en moins de 20 minutes à vélo;
- 37 % de la population rurale est située à moins de 5 minutes à vélo d'une boulangerie.

C'est également un choix pragmatique. Bien que l'aménagement cyclable ait un coût, celui-ci est faible face à celui du financement du même niveau de service avec un réseau de transports en commun dans des territoires de faible densité.

7 Actions clés pour une France cyclable

Aménager un réseau cyclable entre tous les pôles d'emplois, de vie et de services.

Bâtir une culture et expertise cyclable à tous les niveaux institutionnels en s'appuyant sur les meilleurs standards, notamment par la sensibilisation et la formation, sur le modèle des Pays-Bas.

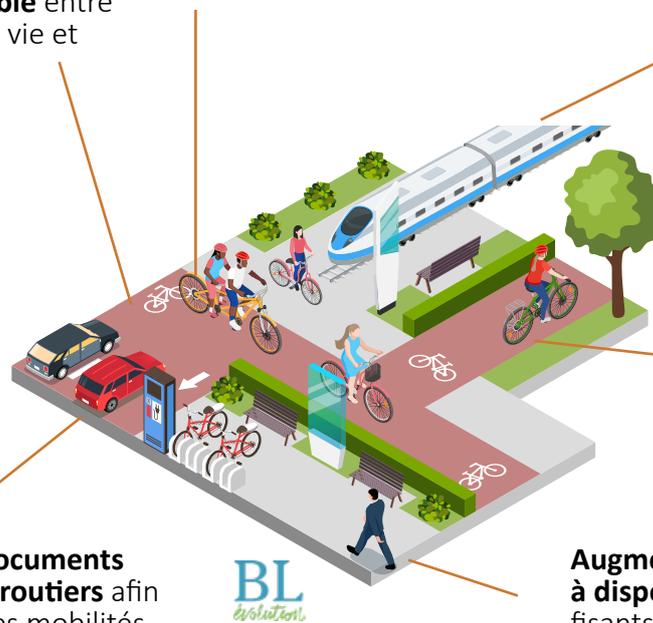
Mettre en cohérence les documents d'urbanisme et les projets routiers afin d'accélérer les mutations des mobilités sur les territoires.

Renforcer la prise en compte de l'avis des usagers dans l'aménagement des territoires, afin d'identifier les priorités

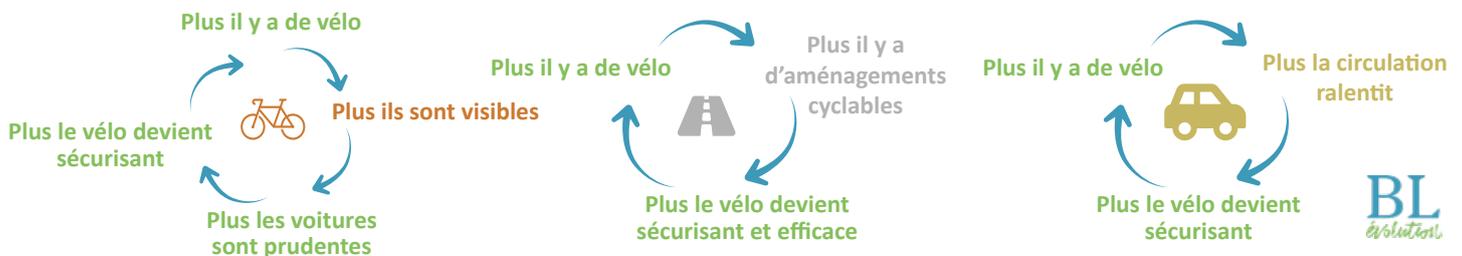
Développer l'intermodalité avec le train, avec des solutions de stationnement ou de location de vélo à chaque gare.

Soutenir le développement de l'écosystème vélo autant en termes de financement que de soutien juridique et administratif ;

Augmenter les moyens financiers à disposition des territoires, insuffisants aujourd'hui avec 5 ou 10 € consacrés par habitant et par an.



Plus il y a de vélos, plus il y a de vélos :



Janvier 2022

Auteurs : Guillaume MARTIN – Nils BOKOBZA

BL
évolution

Cabinet de conseil en transition écologique, nous sommes engagés aux côtés des acteurs publics et privés dans leurs stratégies d'adaptation et de transformation pour dessiner avec eux des perspectives de développement plus écologiques, plus solidaires et donc, plus durables.